

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION LISVDHE

LISVDHE est une organisation sans but lucratif créée le **10/06/2002** à Rubare, territoire de Rutshuru, province du Nord Kivu à l'Est de la RDC. Composée des bénévoles, œuvre en faveur du respect et protection des droits et libertés de l'être humain.

Sa **vision**, est celle d'une province ou d'un pays dans lequel chacun peut se prévaloir de tout le droit énoncé dans les documents tant nationaux et internationaux relatifs aux droits humains. A fin de poursuivre cet idéal, LISVDHE mène de front, dans le cadre de son travail en faveur de la promotion de tous les droits humains,

Sa **mission** de recherche et d'action destinée à prévenir et à empêcher les graves atteintes et violations aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'expression et de conscience, le droit au procès et jugement juste et équitable, et à une protection contre les discriminations.

LISVDHE est indépendant de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Elle ne soutient ni rejette aucun parti politique, pas plus qu'elle ne défend, ni rejette les convictions des victimes dont elle tente de défendre les droits.

Sa seule et unique **préoccupation**, est de contribuer à la protection des droits humains en toute impartialité.

LISVDHE est un mouvement démocratique et autonome qui compte plus d'une centaine des membres et sympathisant dans tous les territoires de la province du Nord Kivu et repartis dans tous les villages.

Avec un budget variant entre **25.000\$** à **30.000\$**, elle est financée essentiellement par ses membres et par les dons du public ou de toute personne de bonne volonté.

DOMAINES D'INTERVENTION

- ☞ Documentation des cas faisant états aux violations des droits humains,
- ☞ Bonne gouvernance et démocratie participative,
- ☞ Reforme de la justice,
- ☞ Genre et leadership féminin
- ☞ Education civique
- ☞ Protection des défenseurs de droits humains, des victimes et témoins
- ☞ Lutte contre les conflits,
- ☞ Observation des conditions de détentions,
- ☞ et enfin la Promotion des droits humains.

ACTIVITES

ACTIVITES DE PROMOTION DES DROITS HUMAINS ET DE PREVENTION

- Vulgarisation des différents textes juridiques relatifs aux droits humains : LISVDHE peut reprendre les différents textes tant nationaux et internationaux relatifs aux droits humains sur dépliants, affiches, calicots...
- Campagne de conscientisation ou de sensibilisation : animation des émissions radio diffusées ou télévisées, sketch, théâtres, musiques, film-vidéo,...

ACTIVITES POUR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- ✓ Education aux droits de l'homme (émissions radio diffusées et télévisées, formations, conférence débats,
- ✓ Participation aux activités électorales (observation des élections,..)
- ✓ Renforcement des capacités de la société civile (électeurs),

ACTIVITES DE PROTECTION ET DE LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

- ❖ **Documentation des cas faisant états aux violations des droits humains** : Pour dénicher vérité des faits, LISVDHE descend sur terrain, échange avec les victimes, les témoins ou les représentants des victimes et les autorités locales. A la même occasion, cette étape constitue une opportunité à LISVDHE d'identifier les victimes et leurs besoins. Il faut aussi dire que cette activité va de paire avec celle **de monitoring dans les différentes maisons de détention**. Enfin, à l'issu des résultats obtenus, elle en élabore des rapports pourra servir lors du plaidoyer.
- ❖ **Prise en charge juridique et judiciaire gratuite** : LISVDHE reçoit les victimes de la catégorie indigente, les écoute, parfois les prodigue des conseils juridiques ou de la vie, au cas nécessaire les oriente vers d'autres structures de prise en charge, au cas échéant assiste ou leurs représente devant les différentes institutions judiciaire. Au cours de cette activité, LISVDHE peut prendre en charge les frais de transport des victimes et du conseil. Au cas de nécessité, elle prend en charge les frais de logement et de restauration des victimes et leurs témoins.
- ❖ LISVDHE prend en charge toutes les dépenses à escompter lors de l'évacuation de la victime, du témoin ou du défenseur de droits humains en risque.
- ❖ Pour une recherche d'une solution urgente et locale, LISVDHE mène des plaidoyers prés différentes autorités supposées compétentes à la situation.
- ❖ Renforcement des capacités des autorités, des défenseurs de droits humains et autres acteurs de la société civile,
- ❖ Accompagnement médicale : Ici, en attendant que LISVDHE mette en place son propre structure sanitaire, LISVDHE ne fait que référer les victimes devant d'autres structures de prise en charge médicale. Il faut dire que cette activité n'est disponible pour les victimes de viols et de tortures.

ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES CONFLITS

- ↳ Transformation des conflits :
 - 🇺🇳 Le renforcement de capacités de acteurs et leaders étatiques/politiques, les défenseurs de droits humains et autres acteurs de la société civile (Formation, ateliers, conférence-débats, campagne de sensibilisation...)
- ↳ Vulgarisation de différentes lois,
- ↳ Médiation et dialogue (Résolution pacifique des conflits, accompagnement des parties en conflits, arbitrages...)

CONCLUSION


Il faut remarquer que la LISVDHE en soi a conclu qu'il est difficile de défendre les droits humains sans tenir compte de la résolution des conflits. Ces derniers sont souvent la source majeure des violations graves de droits humains. C'est pourquoi, ses activités demeurent complémentaires.


REALISATIONS


LISVDHE dès sa mise sur pied a réalisé certains projets dont certains ont failli et d'autres ont réussi. Parmi eux, ci-dessous sont ceux qui ont eu plus de succès :


- 🇺🇳 La prise en charge juridique et psychologique des victimes des violences sexuelles, pour cette activité, plus de 500 personnes vulnérables et indigentes, parmi lesquelles les veuves, les enfants et vieillards victimes des violations des droits de l'homme et plus particulièrement les femmes et filles victimes des violences sexuelles, ont été assistées gratuitement devant les cours et tribunaux du Nord-Kivu.
- 🇺🇳 La documentation et le rapportage mensuelle ponctuelle sur des cas faisant état aux violations des droits de la personne et bien attendue des violences sexuelles en particulier par appui de la mise sur pied des sous commissions dite (réseau antiviolenes sexuelles) dans chaque territoire et dans chaque village. Pour ce faire, LISVDHE compte actuellement quatre réseaux anti-viols et violences sexuelles en territoire de Rutshuru, dans l'Est RDC, zone plus affectée par les conflits armés et tribaux.
- 🇺🇳 Une de plus importantes réalisations, qui a et qui avait eu plus de succès, est que LISVDHE en collaboration avec d'autres organisations militant contre les violences sexuelles faites à la femme et à l'enfant, a mené de plaidoyer auprès des différentes autorités du gouvernement pour que les victimes puissent bénéficier de l'assistance pré juridictionnelle et des soins médicaux gratuits. Ce projet a plus eu de satisfaction, juste à ce qu'il continue d'être toujours bénéfique aux victimes.
- 🇺🇳 Le **19 Septembre 2010**, à l'intention des défenseurs de droits de l'homme et autres acteurs de la société civile membres de ce grand réseau, LISVDHE pour une durée de deux jours, a tenu un atelier d'échange d'information et de formation, portant sur le thème « **Techniques de collecte des renseignements faisant états aux violations de droits de l'homme, et la rédaction du rapport** ». Cette activité était organisée à l'

intention de **50 défenseurs** de droits de l'homme locaux issus de quatre horizons du territoire de Rutshuru, bien nourris, logés et de transport en prise en charge.


 En **premier quinzaine** du mois d'**Avril**, LISVDHE a publié une revue reprenant « **Les droits des citoyens pendant l'instruction criminelle** ». Pour que cette publication combien de fois louable atteigne toutes les couches de la population, ce revue sur dépliant a paru bilingue (**Français & Swahili**). Vu le nombre de commande qui évolue du jour au jour chez les paysans qui sortent souvent victime de multiple violation de leurs droits et libertés fondamentaux par les OPJ de toutes catégories confondues, LISVDHE ne cesse de pressentir un besoin imminent de la multiplication des exemplaires comme le besoins financier du déplacement pour faciliter la distribution malgré les 500 exemplaires qu'elle s'était efforcé à produire et à distribuer.

 A la **tombée** du mois de **Juin 2010**, et au vu des prévalences du taux de violences sexuelles en hausse, pour apporter sa contribution dans la lutte contre ce fléau menaçant la société congolaise et plus particulièrement de l'Est, à part l'accompagnement juridique et judiciaire gratuite, LISVDHE qui a remarqué que l'ignorance de la loi faisait aussi partie des facteurs prépondérants de l'accroissement du taux des violences sexuelles à l'Est de la RDC, et particulièrement en territoire de RUTSHURU, a jugé bon de recopier, de mettre au porté et la merci de tous la « **loi sur les violences sexuelles** » entre autre la loi n ° **016/018** du **20/07/2006** complétant et modifiant le code pénale congolais en charge de la répression des infractions des violences sexuelles en RDC. Pour ce faire, elle l'avait traduit en langue locale (**Français & Swahili**), langues supposées comprises par tout le monde et multiplié ces dépliant en **500** exemplaires pour les distribuer gratuitement. De même, vu le nombre de besoin en hausse, LISVDHE pressent un besoin financier pour multiplier cette loi sur dépliant en nombre élevé d'exemplaires pouvant satisfaire au besoin de sa communauté qui veut se tirer du puits de l'ignorance dont elle a toujours été victime.

 Dans le **mis mois d'Aout** ; dans l'objectif de promouvoir l'estime et le leadership féminin, LISVDHE a recopié en synthèse le code de la famille et surtout en ce qui concerne « **le mariage au terme de la loi et le régime successoral congolais** ». Mise sur dépliant dans la mesure de ses moyens, et malgré la force de LISVDHE qui est très limitée à **500 exemplaires**, et vu le nombre de demandeur continu, et bien attendue des femmes qui majoritairement n'ont pas eu chance d'aborder l'école secondaire pour leurs permette de lire la langue française, cette publication écrite en français, nécessite une multiplication et une traduction en langue swahili, langue supposée accessible à la lecture et comprise en majorité par tout le monde (**Swahili**) pour faciliter une explication en cascade.

 Mois d'**Octobre 2010**, pour le complément de l'activité précédente, LISVDHE à travers sa commission de sensibilisation, et plus spécialement son club de music et théâtre, dans le cadre de son programme d'éducation aux droits de l'homme, et bien attendu donner réponse aux conflits dus aux partage de l'héritage, conflit rongéant actuellement la population paysanne, a publié un film intitulé « **RETOUR DE L'ESPRIT. Tatizo la urithi** ». Ce film bien admiré par le monde des parents, entre dans le cadre de la vulgarisation du code de la famille, et particulièrement en ce qui est du régime successoral qui est

souvent à la base de multiple conflit familial lié à l'héritage. Pour chercher à atteindre toute les couches formant la population, LISVDHE a publié ce film en **Swahili**, langue supposée comprise par tout le monde, est traduit sur écran en **français**. Malgré le petit nombre de CD et DVD déjà produites et distribuées, LISVDHE n'a jamais atteint le maximum de la communauté cible. Cependant, elle ne cesse d'éprouver un besoin financier pour se procurer des appareils pouvant la faciliter au montage, a la prise des images et pour graver.

 Du **01^{er} au 3 Décembre 2010**, dans le but promouvoir la cohabitation pacifique et la résolution pacifique des conflits fonciers, prévenir et empêcher les conflits liés à la terre, LISVDHE a mené une forte campagne de sensibilisation sur la nécessité et les modalités d'acquisition des documents légaux pour sécuriser sa terre. Message clé : « **Pour sécuriser vos terre, allez au service des affaires fonciers y solliciter soit le contrat ou le certificat d'enregistrement** ». Pour chercher à atteindre un bon nombre des gens et bien attendu toutes les couches de la population, les marchés ont été les milieux publics privilégiés par LISVDHE. Cependant le **01^{er} /12/2010** c'était au marché de **Kalengera** et le petit marché de **Rubare**/groupement de **Kisigari**, le **02/12/2010** au marché de Ntamugenga/Groupement de **Bweza** et à la **radio RACOU** ou la délégation de LISVDHE avait tenu une émission. Le **03/12/2010** ce noble travail s'est prolongé au marché de **Tshengerero**/Groupement de **Jomba**. Et enfin, après cette activité combien de fois noble, LISVDHE s'attend aux accompagnements des personnes vers le service des affaires foncières faciliter l'acquisition des documents légaux et à l'accompagnement des victimes indigentes ou vulnérables vers les cours et tribunaux pour une assistance gratuite.